



Pêches et Océans
Canada

AVIS DE PROJET DE MARCHÉ

Numéro de la demande de soumission : FP802-160367

Date de clôture : Mercredi le 25 Janvier 2017

Heure de fermeture des soumissions : 14 heures (heure de l'Est) HAE

Cette invitation à soumissionner est passé pour le compte de Ports pour petits bateaux pour Pêches et Océans Canada.

Titre: Aménagement de la passe à poissons

Lieu des travaux: rivière Rocky (Terre-Neuve-et-Labrador)

L'ensemble de l'appel d'offre y comprend le suivant :

1. Avis de Projet de Marché
2. Devis (Description des services requis)
3. Plans
4. Formulaire de soumission (**Obligatoire à être compléter par le soumissionnaire**)

LIEU(X) DE CLÔTURE:

Emplacement # 1 - Pour les soumissions électroniques SEULEMENT

S'il vous plaît envoyez votre soumission électronique à l'adresse de courriel suivante:

Beverly.shawana@dfo-mpo.gc.ca

Emplacement # 2 - La garantie de soumission (par la poste ou bien messagerie/courrier)

Pêches et Océan Canada,
Attention: Beverly Shawana
Services du matériel et des acquisitions – Bureau d'Ottawa
200 rue Kent
Poste 9W081, 9ième étage,
Ottawa, Ontario K1A 0E6
Téléphone: (613) 949-1490



VEILLEZ BIEN NOTEZ

Toutes les garanties de soumission (cautionnements) doivent être soumises sur papier avant la date de clôture à l'adresse postale indiquée ci-haut.

LA PORTÉE DES TRAVAUX / DEVIS

Bien faire référence au DEVIS-Description des services requis, inclus dans l'ensemble de l'appel d'offres.

Les travaux visés par le présent projet comprennent l'apport de l'ensemble des installations, de la main-d'œuvre, du matériel, de la quincaillerie et des matériaux, complets et en stricte conformité avec les caractéristiques et les dessins d'accompagnement et assujettis à tous les termes du contrat. Les soumissionnaires doivent noter que de nouvelles occasions et exigences pourraient justifier des changements aux travaux, conformément à la portée générale des travaux. De tels changements seront faits au moyen des processus d'autorisation de modification décrits dans les documents du contrat.

En général, les travaux à effectuer aux termes du présent contrat comprennent ce qui suit, sans toutefois s'y limiter :

1. La construction et l'entretien des dispositifs et des structures d'assèchement temporaires.
2. La construction de nouveaux murs de dérivation en béton armé, ancrés dans la couche rocheuse sous-jacente, tel qu'il est indiqué sur les dessins.
3. Le retrait des roches pour faciliter l'installation de la clé de cisaillement des murs de dérivation tel qu'il est indiqué sur les dessins.
4. L'installation de nouvelles poutrelles d'arrêt, munies de guides d'acier et de plaques de seuil, dans le nouveau mur de dérivation, tel qu'il est indiqué sur les dessins.
5. L'installation d'un nouveau tuyau de débit d'attrait muni d'une base de béton, d'un mur de couronnement de béton, de dispositifs de retenue de tuyau, de vannes, de connexions, de raccords et de tout autre élément connexe, tel qu'il est indiqué sur les dessins. L'installation du tuyau de débit d'attrait sera coordonnée avec le représentant ministériel.
6. Le nettoyage du site.

FAMILIARISATION AVEC LE SITE

Avant de soumissionner, les soumissionnaires devraient visiter le site et les alentours afin d'examiner et de vérifier la forme, la nature et l'étendue des travaux, les matériaux nécessaires à la réalisation des travaux, les moyens d'accès au site, la gravité, l'exposition et l'incertitude des conditions météorologiques, les conditions du sol et toute installation nécessaire, et doivent, de manière générale, obtenir tous les renseignements nécessaires quant aux risques, aux éventualités et autres circonstances pouvant influencer sur leur soumission. Aucune indemnité ne sera prévue par la suite en raison d'une



Pêches et Océans
Canada

erreur ou de la négligence relativement à l'observation et à la détermination appropriées des conditions applicables.

Avant de visiter le site, les entrepreneurs, les soumissionnaires ou leurs invités doivent examiner la section 01 35 29 – Exigences en matière de santé et de sécurité. Toutes les mesures de sécurité pertinentes doivent être prises pour toutes les visites du site, que ce soit avant ou après l'acceptation de la soumission.

Dates de début et d'achèvement prévues:

Les services de l'entrepreneur débuteront lors de l'attribution du contrat. L'achèvement prévu du projet est en date du **31 Mars 2017**.

EXIGENCES OBLIGATOIRES :

- Le montant minimal acceptable en matière de responsabilité civile et d'assurance contre les dommages matériels est de 2 000 000 \$ par incident. Toutes les soumissions **doivent** être accompagnées d'une confirmation de l'assureur du soumissionnaire que l'assurance requise sera fournie au moment de l'attribution du contrat.
- Le soumissionnaire doit fournir une garantie de soumission, à ses frais, conformément au document relatif aux exigences en matière de garantie de soumission, étant donné que celle-ci est requise lorsque le budget du projet annoncé est supérieur à 100 000 \$. Dans ces circonstances, la soumission et **l'original signé du cautionnement de soumission** doivent être remis à l'autorité compétente, au lieu de clôture, avant la date fixée à cet effet.

Remarque: Toutes les garanties de soumission seront retournées aux soumissionnaires, sauf en ce qui concerne la garantie de soumission présentée par le soumissionnaire retenu, laquelle sera conservée jusqu'à ce que dernier ait fourni une garantie contractuelle

Période des questions et réponses: Le MPO acceptera les questions des soumissionnaires jusqu'à **Vendredi le 20 janvier 2017**. Ils doivent être envoyés **directement et uniquement** à l'agent des contrats mentionné ici-bas.

Toute demande de renseignements concernant la présente demande de soumission doit être présentée par écrit (courriel) à la personne suivante :

Beverly Shawana
Agent principal des contrats
Courriel: beverly.shawana@dfo-mpo.gc.ca

Téléphone: (613) 949-1490